



SQUARE HABITAT ST MARTIN D'HERES
À l'attention de Gérald GRATTIER
41, rue du Bourgamon
38400 SAINT MARTIN D'HERES

Grenoble, le 16/05/2025

RÉSIDENCE RACHAIS
49 chemin Révirée, 17,19,21 chemin des acacias
38240 MEYLAN
Ravalement simple

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous adresser notre proposition d'honoraires.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter toutes précisions utiles.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Clement BERODIER
Responsable d'agence de Grenoble



TRICONIC PLENETUDE

51 chemin du Vieux Chêne
38240 MEYLAN

04 76 46 89 06
triconic.fr
triconic@triconic.fr

AGENCES : LYON • ANNECY • CHAMBÉRY • GRENOBLE • SALLANCHES • VIENNE

Triconic sas - 483 210 316 R.C.S. Grenoble - NAF 71.12B - Capital de 48 240 euros



SIÈGE

Immeuble LE RHÔNE-ALPES
235, cours Lafayette - 69006 LYON
04 81 06 03 30

Observations :

- Offre établie selon programme de travaux suivant :

- Ravalement des façades simple
4 montées et 3 bâtiments.

PHASE DE CONCEPTION de votre projet

| | Montant HT |
|------------------------|-------------|
| PHASE DCE ET AO | 11 625,00 € |

- Déplacement et relevés sur site
- Métrés complets et précis des ouvrages
- Accompagnement et analyse de sondages des parements et ornements
- Sollicitations des Services de l'UDAP pour présentation du Projet
- Établissement du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) :
 - Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)
 - Cahiers des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
 - Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
 - Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)
- Participation à une réunion pour présentation et validation du projet de DCE par le Conseil Syndical
- Lancement de l'Appel d'Offres
- Dépouillement et Analyse critique des Offres des Entreprises
- Établissement d'un rapport d'analyse des offres qui sera transmis au MOA et au conseil syndcal
- Participation à une réunion pour présentation de l'Analyse des Offres au Conseil Syndical
- Assistance technique pour présentation du projet en assemblée générale de la Copropriété

| | Montant HT |
|--|------------|
| PHASE DECLARATION PREALABLE EN MAIRIE | 1 875,00 € |

- Sollicitations des Services de l'UDAP et/ou SUA pour présentation du Projet
- Participation à une réunion "Choix de Teintes" avec le Maître d'Ouvrage
- Etablissement, Dépôt et Suivi de la Déclaration Préalable en Mairie

Conception - Total des honoraires - Options non comprises

| Mission | MONTANT HT | Montant TVA | Taux TVA | MONTANT TTC |
|---------------------------------------|-------------|-------------|--------------|-------------|
| PHASE DCE ET AO | 11 625,00 € | 2 325,00 € | 20.00 | 13 950,00 € |
| PHASE DECLARATION PREALABLE EN MAIRIE | 1 875,00 € | 375,00 € | 20.00 | 2 250,00 € |
| | | | TOTAL | 16 200,00 € |



TRICONIC PLENETUDE

51 chemin du Vieux Chêne
38240 MEYLAN

04 76 46 89 06
triconic.fr
triconic@triconic.fr

AGENCES : LYON • ANNECY • CHAMBÉRY • GRENOBLE • SALLANCHES • VIENNE

Triconic sas - 483 210 316 R.C.S. Grenoble - NAF 71.12B - Capital de 48 240 euros



SIÈGE

Immeuble LE RHÔNE-ALPES
235, cours Lafayette - 69006 LYON
04 81 06 03 30

PHASE D'EXÉCUTION de votre projet

| | Montant HT |
|------------------------------------|--------------------------------|
| PHASE DIRECTION DES TRAVAUX | 3.9% du montant HT des travaux |

- Rédaction des Ordres de Services et Marchés de Travaux
- Mise en place du Planning des Interventions
- Contrôle qualitatif des travaux effectués et vérification de la conformité avec les marchés signés
- Organisation de réunions de chantier hebdomadaires, avec diffusion compte rendu écrit
- Gestion Financière du chantier :
 - Vérification des situations de travaux des entreprises
 - Établissement et suivi d'une balance financière des travaux
 - Mise en place du Décompte financier Global Définitif de l'Opération
- Assistance aux Opérations de Réception des Travaux
- Gestion de la levée complète des réserves

| Exécution - Total des honoraires - Options non comprises | | | | |
|--|--------------------------------|-------------|----------|-------------|
| Mission | MONTANT HT | Montant TVA | Taux TVA | MONTANT TTC |
| PHASE DIRECTION DES TRAVAUX | 3.9% du montant HT des travaux | | | |



TRICONIC PLENETUDE

51 chemin du Vieux Chêne
38240 MEYLAN

04 76 46 89 06
triconic.fr
triconic@triconic.fr

AGENCES : LYON • ANNECY • CHAMBÉRY • GRENOBLE • SALLANCHES • VIENNE

Triconic sas - 483 210 316 R.C.S. Grenoble - NAF 71.12B - Capital de 48 240 euros



SIÈGE

Immeuble LE RHÔNE-ALPES
235, cours Lafayette - 69006 LYON
04 81 06 03 30

Grenoble, le 16/05/2025

BON POUR ACCORD le/...../.....

Le Maître d'Ouvrage ou son Représentant
Signature et cachet :

Décision quant à l'option chiffrée : VALIDÉE / NON VALIDÉE

Observations éventuelles :



TRICONIC PLENETUDE

51 chemin du Vieux Chêne
38240 MEYLAN

04 76 46 89 06
triconic.fr
triconic@triconic.fr

AGENCES : LYON • ANNECY • CHAMBÉRY • GRENOBLE • SALLANCHES • VIENNE

Triconic sas - 483 210 316 R.C.S. Grenoble - NAF 71.12B - Capital de 48 240 euros



SIÈGE

Immeuble LE RHÔNE-ALPES
235, cours Lafayette - 69006 LYON
04 81 06 03 30

CONDITIONS :

Membres du groupement concernés par cette mission :



Durée de validité de cette offre : 6 mois

Conditions de Facturations et de Paiements :

Chaque Société, membre du Groupement de Maîtrise d'Oeuvre, établira et présentera au Maître d'Ouvrage des Facturations Indépendantes.

Notre Société aura un droit de rétention, tant sur les plans et les études, jusqu'au règlement définitif des honoraires.

Les honoraires seront réglés et versés suivant l'échéancier proposé ci-dessous :

- Acompte de 30% à la commande
- Les honoraires sont payables au fur et à mesure de l'avancement de la mission pour chacun des membres du groupement
- Paiement par virement à 30 jours fin de mois
- Une régularisation de TVA est applicable sur les honoraires de maîtrise d'œuvre d'exécution, à hauteur de 10% du montant HT des honoraires de maîtrise d'œuvre de conception, dès lors que la mission de Direction des Travaux est commandée simultanément.

Assurances :

Notre société est couverte en garantie responsabilité civile et décennale par MMA IARD sous le contrat "BTP-INGENIERIE".

Obligations du Maître d'Ouvrage ou de son Représentant :

Si l'immeuble a été construit avant 1997 => Nous transmettre le Dossier Technique Amiante - DTA (conforme au décret n° 2012-639 sur l'Amiante)

Si l'immeuble a été construit avant 1949 => Nous transmettre le Constat des Risques d'Exposition au Plomb (CREP)

Divers

Chaque phase étant débutée sera considérée comme réalisée, et facturée en cas d'abandon du projet.

L'ensemble des entités du Groupe PLENETUDE se réserve la propriété des documents diffusés au cours de la mission, jusqu'au paiement intégral de leur prix.

Cette offre signée par le Maître d'Ouvrage ou son Représentant, devient le contrat de mission(s) dont il est fait l'objet dans le présent document.



TRICONIC PLENETUDE

51 chemin du Vieux Chêne
38240 MEYLAN

04 76 46 89 06
triconic.fr
triconic@triconic.fr

AGENCES : LYON • ANNECY • CHAMBÉRY • GRENOBLE • SALLANCHES • VIENNE

Triconic sas - 483 210 316 R.C.S. Grenoble - NAF 71.12B - Capital de 48 240 euros



SIÈGE

Immeuble LE RHÔNE-ALPES
235, cours Lafayette - 69006 LYON
04 81 06 03 30